

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2007)
Heft: 4

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RECHERCHE

Les fonds publics consacrés à la recherche énergétique restent à un niveau très bas

Les dépenses des collectivités publiques pour la recherche énergétique ont été à nouveau très basses en 2006. Seuls quelque 165 millions de francs ont été engagés dans des projets de recherche et de développement porteurs d'avenir, dont 10 millions consacrés à des installations pilotes et de démonstration. C'est ce qui ressort du rapport annuel sur la recherche énergétique publié récemment par l'Office fédéral de l'énergie. La Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) souligne l'importance de la recherche dans la politique énergétique suisse et les risques qu'induirait une poursuite de la tendance à la baisse du budget.

Renseignements:

Andreas Gut,
section Recherche et formation, OFEN,
andreas.gut@bfe.admin.ch

FORCE HYDRAULIQUE

Les barrages ont protégé la population lors des intempéries de 2005

Les intempéries d'août 2005 ont causé la mort de 6 personnes et ont été à l'origine de dégâts matériels qui ont dépassé les 3 milliards de francs. Dans une étude publiée par l'Office fédéral de l'énergie, il est démontré que les inondations auraient été encore plus sévères si les barrages n'avaient pas retenu d'importantes quantités d'eau. L'étude est disponible en français sur le site Internet de l'OFEN, www.bfe.admin.ch.

Renseignements:

Georges Darbre, responsable de la section Barrages, OFEN, georges.darbre@bfe.admin.ch



Les barrages suisses retiennent de gros volumes d'eau et contribuent ainsi à la protection contre les inondations.

Etudes sur l'amélioration du rendement électrique et sur le financement des énergies renouvelables

Dans le cadre du programme de recherche Fondements de l'économie énergétique (FEE), l'Office fédéral de l'énergie a publié deux nouvelles études. La première porte sur le développement d'une combinaison d'instruments visant à promouvoir l'utilisation rationnelle de l'électricité. La deuxième est consacrée aux instruments de financement des énergies renouvelables en Europe. Ces deux études peuvent être consultées sur le site Internet de l'OFEN.

Renseignements:

Lukas Gutzwiller,
section Politique énergétique nationale
et internationale,
lukas.gutzwiller@bfe.admin.ch

Les priorités de la recherche énergétique approuvées pour 2008–2011

La Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) a retravaillé le Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération pour les années 2008–2011 en tenant compte des résultats de la Conférence suisse sur la recherche énergétique qui a eu lieu les 27 et 28 mars derniers à Neuchâtel. Le nouveau plan directeur ainsi que les principaux résultats des discussions de la conférence sont disponibles sur Internet.

Pour en savoir plus:

www.recherche-energetique.ch

ENERGIE NUCLÉAIRE

4,4 milliards de francs à la fin 2006

Le fonds de gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires et le fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires, alimentés par les exploitants des installations nucléaires, ont affiché un bon résultat en 2006. A la fin de l'année, les deux fonds réunis représentaient plus de 4,4 milliards de francs. Ces deux fonds ont été créés pour financer la gestion des déchets radioactifs et des éléments combustibles irradiés, ainsi que la désaffectation des centrales nucléaires en fin de cycle d'exploitation.

Renseignements:

Michael Aebersold, section Gestion des déchets radioactifs, OFEN,
michael.aebersold@bfe.admin.ch

Le Conseil fédéral approuve le message relatif à la révision totale de la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire

Le Conseil fédéral a approuvé le message relatif à la révision totale de la loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire (LRCN) et l'a transmis au Parlement. La révision vise à améliorer la protection des victimes par une augmentation du montant de la couverture (de 1 milliard à 1,8 milliard de francs) et à adapter la LRCN aux conventions internationales de Paris et de Bruxelles sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Renseignements:

Marianne Zünd, responsable de la section Communication, OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

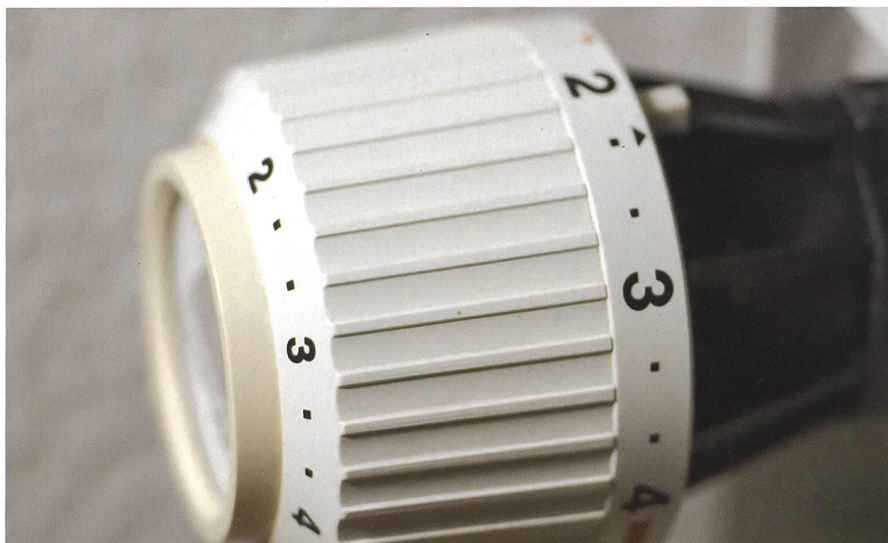
■ APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

Léger recul de la consommation d'énergie en 2006

La consommation globale d'énergie en Suisse a légèrement diminué en 2006. Les températures nettement plus élevées qu'en 2005 et la hausse des prix du pétrole sont les principales causes de ce recul. Ce dernier a toutefois été compensé par la croissance économique et l'évolution démographique positive durant la même période. La statistique globale suisse de l'énergie 2006 est disponible en format pdf sur le site de l'OFEN et peut être commandée en version imprimée.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch



Le léger recul de la consommation d'énergie est dû à une météo favorable et à la hausse du prix du pétrole.

■ ENERGIES RENOUVELABLES

Energie du bois plus propre grâce à une nouvelle ordonnance

Le 4 juillet 2007, le Conseil fédéral a adopté la nouvelle ordonnance sur la protection de l'air, OPair 07. Elle prévoit pour les chauffages au bois des valeurs limites en poussières fines plus strictes. Ceci afin de garantir à l'avenir des installations de chauffages au bois propres et de faire disparaître du marché les mauvais produits. La branche de l'énergie du bois salue l'introduction des nouvelles normes OPair 07 et encourage une application conséquente des nouvelles prescriptions.

Pour en savoir plus:

www.energie-bois.ch

■ POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Marché de l'électricité et promotion des énergies renouvelables: deux ordonnances en consultation

Le Conseil fédéral a lancé à la fin juin 2007 la procédure de consultation relative à deux projets d'ordonnance. La nouvelle ordonnance sur l'approvisionnement en électricité fixe les conditions d'utilisation des réseaux électriques par les tiers ainsi que la rétribution à verser à cette fin. La version révisée de l'ordonnance sur l'énergie définit la rétribution de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables. Les documents soumis à consultation sont disponibles sur le site Internet de l'OFEN. La consultation des ordonnances prendra fin le 15 octobre 2007.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

Abonnements / Service aux lecteurs**Vous pouvez vous abonner gratuitement à energieia:**

par e-mail: contact@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10